

Association Vélo

5, avenue Collignon
31200 Toulouse
Tel : 05 34 30 94 18
Courriel : toulouse@fubicy.org



Pour le développement du cyclisme urbain

À l'attention de :
M. Pierre COHEN, Maire de Toulouse
A M. Pierre COHEN, Président de la
Communauté Urbaine du Grand Toulouse

Toulouse, le 3 Mars 2009

Objet: Chemin de la Loge et vieux Pont d'Empalot sur la Garonne : demande d'un projet Mairie de Toulouse - Grand Toulouse de rétablissement de la continuité cyclable

Monsieur le Maire,
Monsieur le Président du Grand Toulouse,

Par notre courrier du 5 novembre 2008 nous vous avons demandé d'intervenir pour créer une traversée piétons/vélos de la Garonne permanente et de qualité au niveau du chemin de la Loge et du pont d'Empalot.

Le Conseil Général, que nous avons aussi alerté, vient de nous répondre (voir lettre du 22-01-2009 ci-jointe) en indiquant :

- a- qu'il est disposé à redéfinir les caractéristiques d'un pont sur la Garonne à reconstruire, en liaison avec la Mairie de Toulouse, le Grand Toulouse et Tisséo ;
- b- qu'il est disposé à subventionner un projet cyclable sur le chemin de la Loge, mais n'a pas été saisi d'un tel projet.

En conséquence l'Association Vélo demande à la Mairie de Toulouse et au Grand Toulouse de prendre rapidement les deux initiatives qui sont nécessaires pour résorber cette discontinuité cyclable majeure :

1- Traversée de la Garonne

Nous demandons que la Mairie de Toulouse et le Grand Toulouse définissent les caractéristiques d'un nouveau pont sur la Garonne en remplacement du vieux pont d'Empalot actuel, et transmettent ces prescriptions au Conseil Général.

Ces prescriptions devraient inclure la présence sur ce pont d'une piste cyclable reliée au réseau cyclable sur les deux rives.

L'option d'une passerelle piétons/vélos séparée du pont routier devrait être également proposée, car elle peut être mieux localisée, et car elle est réalisable plus rapidement.



Pour le développement du cyclisme urbain

2- Chemin de la Loge

Nous demandons que la Mairie de Toulouse et le Grand Toulouse décident rapidement, dans l'année 2009, l'aménagement cyclable du chemin de la Loge, avec un accès en double sens pour les cyclistes.

Cet aménagement, qui peut être réalisé indépendamment du pont ou de la passerelle sur la Garonne, est prioritaire.

Nous espérons que la Mairie de Toulouse et la Communauté Urbaine du Grand Toulouse réaliseront les aménagements qui s'imposent pour relier les quartiers des deux rives de la Garonne, et desservir les zones d'activités en expansion sur le Cancéropôle, route d'Espagne, ...

Veillez agréer, Monsieur le Maire et Monsieur le Président, l'expression de mes salutations cyclistes,

Pour l'Association Vélo
Délégation Régionale de l'AF3V

Le Vice-Président, M. Julien SAVARY

PJ :

Lettre du Conseil Général de la Haute-Garonne à l'Association Vélo (lettre du 20 Janvier 2009).

Copie à :

- M. Pierre IZARD, Président du Conseil Général de la Haute-Garonne
- M. Stéphane COPPEY, Président de Tisséo-SMTC
- M. Philippe GOIRAND, conseiller de la Ville de Toulouse, délégué aux pistes cyclables
- M. Bruno AMIEL conseiller de la Ville de Toulouse, délégué aux cheminements piétonniers
- M. Régis GODEC, adjoint au Maire de Toulouse, délégué au secteur 6 (Toulouse-Ouest)
- M. Nicolas TISSOT, adjoint au Maire de Toulouse, délégué au secteur 2 (Toulouse-Rive Gauche)
- M. Jean-Marc BARRES, adjoint au Maire de Toulouse, délégué au secteur 5 (Toulouse Sud-Est)
- M. Jean-Michel FABRE, adjoint au Maire de Toulouse, conseiller général de la Haute-Garonne
- M. Le Président du Comité Départemental de la randonnée pédestre de la Haute-Garonne (CDRP)
- M. Frédéric RUDGER, Président du Comité de quartier de Croix-de-Pierre
- M. le président du Comité de quartier de La Faourette
- Messieurs les secrétaires des Comités d'Entreprise et responsables des Plans de Déplacements d'Entreprises des entreprises de la zone Cancéropôle et route d'Espagne (Tisséo, SANOFI-Aventis, Laboratoires Fabre, Hôpital Marchant, Technal, ...)

Depuis plus de 25 ans, l'Association Vélo a pour but de promouvoir, sécuriser et faciliter la pratique du vélo dans l'agglomération toulousaine.
<http://toulouse.fubicy.org> Permanences : Mercredi 17h30 à 19h30 – Vendredi 9h30 à 11h30



Pour le développement du cyclisme urbain

*Depuis plus de 25 ans, l'Association Vélo a pour but de promouvoir, sécuriser
et faciliter la pratique du vélo dans l'agglomération toulousaine.
<http://toulouse.fubicy.org> Permanences : Mercredi 17h30 à 19h30 – Vendredi 9h30 à 11h30*